



Appel de soumissions

La résilience culturelle : utiliser l'innovation pour stabiliser en temps de crise

1 AVRIL 2021

ÉMIS

Réseau des villes créatives du Canada

en collaboration avec le Conseil des ressources humaines du secteur culturel et
le réseau Les Arts et la Ville

REPRÉSENTANTE

Kathleen Darby, directrice générale

kathleendarby@creativecity.ca

250-667-6794



Introduction et contexte

Le Réseau des villes créatives du Canada (RVCC) en collaboration avec le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) et le réseau Les Arts et la Ville (LAV) sollicite des soumissions en réponse à cet appel afin d'obtenir des services de consultation pour la première des deux phases du projet *La résilience culturelle : utiliser l'innovation pour stabiliser en temps de crise*.

À PROPOS DU RÉSEAU DES VILLES CRÉATIVES DU CANADA

Le Réseau des villes créatives du Canada (RVCC) est un organisme qui représente la culture à l'échelle locale, des petites communautés rurales aux grandes régions métropolitaines englobant une large partie de la population canadienne.

Les objectifs du RVCC sont :

1. Augmenter le niveau de participation publique et sensibilisation du secteur culturel au Canada ;
2. Faciliter, développer et rehausser les communications et l'échange d'information entre les artistes, les professionnels du développement culturel et le public au Canada ;
3. Développer et exploiter un réseau et des ressources électroniques pour aider au développement culturel et à la planification culturelle, et pour informer et éduquer le public sur tous les aspects du secteur culturel au Canada ;
4. Organiser et diriger des conférences, offrir des séminaires d'enseignement et créer et diffuser du matériel et des programmes éducatifs en rapport avec le développement culturel et la planification culturelle dans le but d'éduquer et de faire progresser l'appréciation du public sur ces questions.

Les buts du RVCC sont les suivants :

1. Offrir aux collectivités, grandes et petites, un moyen d'accéder aux expériences et à l'expertise de l'autre.
2. Développer des outils et des ressources pour la communauté de pratique en développement communautaire à travers le Canada.

LE BESOIN DE CE PROJET

Bien que nécessaires, les impacts de la distanciation physique, des confinements et des fermetures dans les sous-secteurs culturels au Canada ont été perçus, de première main, par les membres du RVCC qui travaillent si étroitement avec leurs communautés. Au cours des 12 derniers mois, le RVCC a reconnu et promu par ses canaux de médias sociaux l'incroyable créativité et adaptabilité utilisées pour partager du contenu culturel pendant la pandémie de la



COVID-19. Une série d'appels nationaux a été lancée en avril 2020 afin de permettre au Réseau des villes créatives du Canada de faciliter le partage des connaissances en ces temps sans précédent. Peu de temps après le lancement du programme *National Call*, il est devenu évident qu'il était nécessaire de partager largement des solutions alternatives, numériques et monétisables qui pourraient aider à minimiser l'impact des étapes nécessaires à la lutte contre le virus. C'est dans ce contexte que le besoin de ce projet est apparu.

Ce projet est conçu en deux phases. La première phase comprend la recherche, la documentation, l'analyse, le compte rendu et la présentation des informations recueillies à partir des histoires innovatrices et technologiques qui ont connu un succès dans la création et la diffusion de produits culturels pendant la pandémie de la COVID-19. La deuxième phase comprend l'utilisation de ces informations, analyses et rapports afin de créer du matériel de formation et des événements qui partagent ces pratiques innovatrices avec le secteur culturel à l'échelle nationale. **C'est pendant la première phase de ce projet que l'équipe de consultation concentrera une plus grande partie de ses activités.** Les équipes-conseil seront invitées à fournir un soutien limité dans le développement de la deuxième phase en participant à une ou deux réunions du comité directeur et fournir un sommaire et des précisions à leurs conclusions de la première phase.

CHEF DE PROJET

RVCC sera le chef de file du projet. Le RVCC occupe une position unique pour s'assurer que les produits livrables de ce projet sont à la fois utiles et diffusés à l'échelle locale à travers le Canada. De plus, en tant qu'organisme national, le RVCC peut s'appuyer sur son réseau d'organismes, entre autres, les principaux partenaires de projet, le Conseil des ressources humaines du secteur culturel et le réseau Les Arts et la Ville. Ceci assurera un rayonnement large et en profondeur au sein du secteur culturel à l'échelle locale, tant pour la collecte d'informations que pour la diffusion. Enfin, le réseau et le personnel du RVCC sont composés de personnes possédantes d'excellentes qualifications et une expérience dans la recherche, la gestion de projets et la prestation de perfectionnement professionnel et de formation sous diverses formes.

L'objectif de cet appel de propositions est de réunir une équipe d'experts-conseils qui fournira la meilleure valeur globale au Réseau des villes créatives du Canada. Comme décrit dans la section *Facteurs d'évaluation* ci-dessous, bien que le devis soit un facteur important, d'autres critères sont à la base de notre décision d'attribution.

Description du projet

Le projet *La résilience culturelle : utiliser l'innovation pour stabiliser en temps de crise* vise à fournir des informations de haute qualité et un développement professionnel sur l'utilisation de



l'innovation et de la technologie pour distribuer et monétiser le contenu culturel. La première phase de ce projet se concentrera sur la collecte de données et d'histoires d'individus et d'organismes à travers le Canada et ailleurs sur l'incroyable innovation résultant de la pression des mesures de contrôle de la transmission imposées pendant la pandémie de la COVID-19. La recherche au cours de la première phase ciblera spécifiquement l'utilisation stratégique des technologies ainsi que de l'innovation, de l'expérimentation et du développement de nouvelles approches pour fidéliser les publics et le marketing auprès de nouveaux auditoires. Ces histoires serviront de base à l'élaboration d'outils de perfectionnement professionnel pour la communauté culturelle canadienne. Le premier livrable sera un rapport sur ces résultats qui sera présenté en octobre 2021. La deuxième phase de ce projet débutera en août 2021 et utilisera le contenu de la recherche de la première phase pour créer et diffuser des programmes de développement professionnel visant à partager l'expertise, les meilleures pratiques et les outils identifiés dans la première phase. Un ensemble de livrables de perfectionnement professionnel sera créé en collaboration avec le CRHSC et LAV dans le but de fournir des outils novateurs pour augmenter la résilience des organismes du secteur culturel. Les séances se tiendront en personne et en mode virtuel par le biais des réseaux du RVCC, du CRHSC et de LAV afin de diffuser l'information aux artistes et aux organismes culturels à travers du Canada entre janvier 2022 et le Sommet du RVCC à Waterloo, Ontario en octobre 2022.

Portée du projet

INTRODUCTION

Lorsque le RVCC a décidé de son thème pour le Sommet de la ville créative 2020, désormais reporté, la COVID-19 n'avait pas encore fait sentir ses impacts. Depuis mars 2020, ce thème, «Recadrer l'avenir : bâtir des villes culturellement résilientes - partenariats, communautés, diversité» est devenu encore plus annonciateur de la situation qui a cours. Alors que les travailleurs culturels et les organismes canadiens ont fait face aux défis de la pandémie avec un impact parfois dévastateur, le RVCC, toujours à l'écoute, a déterminé que ce projet est essentiel à la relance et au renforcement de la résilience culturelle au Canada.

En allant de l'avant, le projet imaginé ne visait pas à examiner le vaste impact négatif des mesures de santé et de sécurité en cas de pandémie sur le secteur. Son intention est plutôt de rechercher des lueurs d'espoir, de présenter des exemples de créativité humaine pour se frayer un chemin à travers des moments aussi difficiles et les histoires qui en résultent. Quelles histoires pouvons-nous célébrer tout en nous permettant d'en retirer des leçons? Comment pouvons-nous partager cette richesse et aider à bâtir une base de résilience dans nos communautés? Quels sont les outils utilisés et les innovations mises en œuvre? Comment les futurs organismes artistiques et patrimoniaux et les individus peuvent-ils utiliser ces connaissances partagées afin de devenir plus agiles et développer davantage leur adaptabilité? C'est dans ce contexte que le projet *La résilience culturelle : utiliser l'innovation pour stabiliser en temps de crise* a été conçu.



DÉTAILS DU PROJET

Le projet propose une approche en deux phases pour la découverte, le développement et la livraison.

1ère phase - Recherche

Période prévue : du 30 avril 2021 au 31 octobre 2021

Au cours de cette phase, l'équipe d'experts-conseils sondera les organismes du secteur culturel canadien afin de récolter des histoires qui répondent aux critères du projet. Ces critères comprendront :

- des pratiques innovantes et/ou technologiques qui ont mené à la stabilisation, au développement de l'auditoire et/ou à la diversification des revenus;
- une diversité de pratiques culturelles dans les secteurs des arts et du patrimoine; et
- une diversité de communautés canadiennes.

Les histoires seront recueillies par divers moyens, y compris des sondages distribués par le biais de réseaux du secteur culturel établis (p. Ex. organismes de services artistiques, RVCC, CRHSC et LAV), des histoires partagées via les médias traditionnels et sociaux ainsi que par des invitations à partager parmi les réseaux sociaux et autres canaux de communication. Selon la capacité budgétaire de la première phase, cette collecte pourrait inclure une composante de traduction / interprétation afin que les histoires puissent être rassemblées dans la langue maternelle des participants en mettant un accent particulier sur les langues officielles du Canada et, si nécessaire et possible, les langues autochtones et/ou de groupes linguistiques minoritaires.

Une fois que la partie exploratoire de la première phase sera terminée et que 25 à 30 histoires/études de cas diverses, inspirantes et utiles seront recueillies, un rapport sera créé pour mettre en valeur ces histoires et les éléments de leur succès. Les innovations, technologies et modèles d'expérimentation spécifiques seront analysés à partir des données et seront présentés dans le rapport. Le rapport de la première phase sera présenté en octobre 2021 et sera également présenté comme un document de recherche en ligne. Les travaux réalisés au cours de la première phase établiront les bases de la deuxième phase du projet.

Deuxième phase - Développement professionnel / organisationnel

(Remarque : ces informations sont fournies uniquement pour le contexte global du projet. L'équipe de consultants sera requise uniquement pour les réunions du comité directeur et pour fournir des informations sur les conclusions de la première phase.)

Échéancier prévu : du 3 octobre 2021 au 31 octobre 2022

La phase de recherche et de présentation étant terminée, la deuxième phase du projet commence. C'est au cours de cette phase que le travail de la première phase devient mesurable en termes de résultats et d'éléments livrables. La deuxième phase est la phase d'engagement de ce projet. C'est à ce



point-ci que l'apprentissage spécifique recueilli à partir des histoires est transformé en un ensemble de produits de formation à offrir sous diverses formes à travers le Canada, en personne et en ligne.

*Dans la première partie de la deuxième phase, qui peut débuter avant la date ci-dessus, **les histoires et les données recueillies lors de la première phase seront utilisées pour créer du matériel de développement professionnel pour le secteur.** Ces documents se concentreront sur les approches, les outils et les ressources spécifiques qui ont été utilisés pour réaliser des modèles réussis d'adaptation, de transition, de développement du public et de capacité en ligne, comme le démontrent les histoires recueillies de la première phase.*

Avec son histoire de création de programmes de formation et de trousse d'outils pour le secteur sur une grande variété de sujets, le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) prêtera son expertise à la deuxième phase à la fois en termes de création de matériel et de mécanismes de livraison. Les trois partenaires seront essentiels pour faciliter le processus de livraison.

Le contenu de la formation comprendra :

- 1. Le rapport tel que présenté à l'automne 2021*
- 2. Un manuel qui comprendra :*
 - a. Un sommaire de chacune des histoires tirées de la première phase*
 - b. L'analyse de la réussite de chaque histoire et les outils et les innovations utilisées*
 - c. Une liste exhaustive des technologies utilisées dans ces histoires menant à une utilisation stratégique de ces technologies*
 - d. Une liste de compétences de base dérivée des succès de ces histoires*
 - e. Un programme pour présenter des modules de développement professionnel en personne et en ligne*

Ces supports de formation seront utilisés pour lancer une série d'ateliers en personne et en ligne partout au Canada avec des animateurs ayant une expérience dans le domaine. La formation peut également inclure du contenu vidéo dans lequel les dirigeants des organisations et des projets identifiés dans la première phase partagent directement leurs histoires.

EXIGENCES RELATIVES AUX LANGUES OFFICIELLES

Le rapport de recherche de la première phase et le matériel de formation préparé pour la deuxième phase seront disponibles dans les deux langues officielles sur les sites Web du RVCC, du CRHSC et de LAV. Afin de les rendre accessibles au plus grand nombre d'organisations et d'individus, ces documents seront disponibles gratuitement.

MESURES DE RÉUSSITE

Le succès de ce projet sera mesuré de diverses manières. Les extraits créés dans la première phase seront mesurés par le niveau de collaboration atteint et la qualité des informations et de la



présentation de ces extrants. Les résultats, les livrables les plus souples, seront liés à la fois au nombre d'individus et d'organisations touchés (plus de 1000) et à l'utilité perçue des matériaux sur le terrain. Ce projet comprendra un suivi auprès d'un groupe ciblé de participants de la prestation de formation pour déterminer l'utilité à court terme et l'utilité potentielle à long terme des informations partagées. Nous prévoyons que ce projet aura une portée sur les organisations artistiques et culturelles, les individus à l'échelle nationale parmi les sous-secteurs tout en étant inclusif des communautés identifiées.

Le soumissionnaire retenu sera responsable de la *première phase - recherche* de ce projet. Des déplacements pour une à deux réunions en personne peuvent être nécessaires, quand (et si) possible.

Les critères ci-dessous sont exigés pour mener à bien le projet :

Livrables de la première phase

1. Jusqu'à 30 histoires d'innovation et/ou d'innovation technologique saisies et analysées selon les critères de réalisation d'un ou plusieurs des éléments suivants :
 - a. Stabilisation des revenus
 - b. Développement / Rétention de l'auditoire
 - c. Flux de revenus accrus / diversifiés / stabilisés
2. Analyse de ces histoires pour :
 - a. L'utilisation de la technologie
 - b. Les niveaux de développement et de fidélisation de l'auditoire par rapport aux années précédentes
 - c. La comparaison des flux de revenus avec un accent particulier sur la façon dont un flux de revenus peut avoir été nouvellement développé ou amélioré grâce aux pratiques de résilience culturelle.
3. Identification des éléments suivants :
 - a. Les technologies utilisées ; comment ont-elles été utilisées ; les coûts d'utilisation
 - b. Les meilleurs exemples de développement et de fidélisation de l'auditoire
 - c. Les flux de revenus potentiels pouvant s'appliquer au secteur culturel dans son ensemble.
 - d. Les difficultés à trouver des solutions novatrices pour la prestation des programmes
4. Recommandations pour l'élaboration et la prestation de la formation
5. Un rapport final à présenter en personne et virtuellement au Sommet du RVCC.
6. Soutien après la première phase - assister de 1 à 2 réunions du comité directeur et fournir un sommaire et des précisions sur les résultats de la première phase.



L'acceptation du travail est sujette aux critères d'évaluation suivants :

- Qualité du travail
- Étendue de l'enquête
- Diversité du sujet
- Analyse exceptionnelle
- Pertinence des matériaux envers la deuxième phase et la formation

Directives et exigences de soumission

Les directives et les exigences de soumission suivantes s'appliquent à cet appel de propositions :

1. Seules les personnes qualifiées ou les entreprises ayant une expérience préalable sur des projets comme celui-ci seront considérées.
2. Les soumissionnaires qui souhaitent soumettre une proposition doivent en aviser le représentant identifié sur la page couverture au plus tard à **17 h, HAE, le 9 avril 2021**.
3. Les soumissionnaires doivent énumérer au moins deux projets, de préférence similaires à ce projet, dans le cadre de leur réponse, y compris les références pour chacun. Des exemples de travaux doivent être fournis.

La proposition ne doit pas dépasser 15 pages. Cette proposition doit fournir un aperçu de l'approche proposée ainsi que les compétences de tous les principaux membres du personnel effectuant le travail, y compris des liens vers des profils sociaux professionnels (par exemple, LinkedIn). En outre, la proposition devrait inclure un calendrier proposé avec des jalons, le cas échéant.

4. Une proposition de prix ne dépassant pas deux pages doit être fournie. Cette proposition de prix doit indiquer le prix global pour le projet ainsi que les taux horaires et une estimation du nombre total d'heures afin que le RVCC décide d'attribuer un contrat sur une base de taux horaire ou pour un cachet fixe. Un calendrier de paiement des frais basé sur des jalons et/ou des livrables, avec des dates cibles de livraison associées, doit être inclus dans la proposition de prix.
5. Les propositions doivent être signées par un représentant autorisé à engager la société du soumissionnaire.
6. Si vous disposez d'un ensemble standard de conditions générales, veuillez les soumettre avec votre proposition. Tous les termes et conditions seront sujets à négociation.
7. Les propositions doivent rester valides pendant une période de 30 jours.
8. Le RVCC prévoit sélectionner au moins deux personnes ou entreprises pour des discussions plus approfondies et attribuera le contrat à l'une de ces personnes ou entreprises.



Échéancier

L'échéancier pour l'appel de soumissions est comme suit :

Publication de l'appel de soumissions le :	01/04/2021
Les soumissions doivent être envoyées au plus tard le :	09/04/2021
Date limite de réception des offres le :	16/04/2021
Sélection des meilleurs soumissionnaires / notification aux soumissionnaires non retenus le :	21/04/2021
Début des négociations le :	23/04/2021
Attribution du contrat / Émission de l'avis aux soumissionnaires finalistes non retenus le :	30/04/2021

La date de production prévue du rapport de la première phase est le **15 octobre 2021**. Les soumissionnaires peuvent proposer une date antérieure ou ultérieure et seront évalués en conséquence.

Budget et ressources disponibles

Le budget du Réseau des villes créatives du Canada pour les frais de consultation de la première phase de ce projet est de 85 000 \$. N.B. Plus de 90% du budget total du projet de 365 000 \$ a été confirmé par un certain nombre de partenaires à la date de publication de cet appel de soumissions.

Les ressources supplémentaires disponibles pour l'équipe de consultants comprennent :

- 160 heures de soutien à la recherche par une étudiante stagiaire.
- Accès au comité directeur et à leurs agences, y compris le CRHSC, LAV et la CCUNESCO pour le partage des connaissances et l'aide à trouver les nombreuses histoires à partir desquelles les histoires sélectionnées seront choisies.
- Soutien aux communications et au marketing du RVCC et de ses partenaires
- Soutien à la traduction en français de LAV
- Utilisation du logiciel de conférence Web Zoom du RVCC
- Accès aux salles de réunion pour des entrevues en personne (si possible) dans plusieurs endroits au Canada.



Facteurs d'évaluation

Le Réseau des villes créatives du Canada évaluera les propositions en fonction des facteurs suivants, le coût étant le facteur le plus important :

1. 10% - Réactivité aux exigences énoncées dans la présente demande de propositions
2. 20% - Rendement / expérience passée pertinente
3. 10% - Échantillons du travail
4. 40% - Coût
5. 20% - Expertise / expérience du soumissionnaire et du personnel du soumissionnaire

Le Réseau des villes créatives du Canada se réserve le droit d'attribuer au soumissionnaire qui présente le meilleur rapport qualité-prix au Réseau des villes créatives du Canada tel que déterminé uniquement et à la discrétion absolue du Réseau des villes créatives du Canada.

Questions et informations supplémentaires

Les questions et les demandes d'informations supplémentaires doivent être adressées par courriel à Kathleen Darby, directrice générale, Réseau des villes créatives du Canada à : kathleendarby@creativecity.ca. Toutes les réponses aux questions et toute information supplémentaire seront partagées le 10 avril 2021 à tous les répondants qui auront soumis, avant le 9 avril, leur intention à déposer un projet.

